

DES NOUVELLES DE LA STAJA

UN GRAND MERCI AUX ADHÉRENT.ES ET DONATEURS !

Grâce à la mobilisation de près de 40 adhérent-es et de nos donatrices et donateurs, la STAJA dispose de plus de 800€ pour ses actions. Merci à vous ! Cette générosité nous a permis de créer un compte bancaire, souscrire une assurance, obtenir les études d'impact des projets photovoltaïques et organiser notre week-end d'information. Dans cet Écho des Plateaux, retrouvez le détail de ces avancées. Pour nous rejoindre, adhérez sur HelloAsso ou soutenez-nous sur la page suivante: <https://www.helloasso.com/associations/sauvegarde-des-terres-d-albion-et-du-jabron> !

*Sortie
Naturaliste
du 15 Juin*



LES ÉTUDES D'IMPACT ENFIN REÇUES

Après 7 mois et une douzaine de courriers à la mairie, la préfecture et la DDT, nous avons enfin reçu les études d'impact environnemental relatives aux parcs de La Lauzette et La Viérasse (lien vers les documents : <https://staja.fr/?cat=8>). L'analyse de ces dossiers est un travail considérable, avec plus de 1000 pages à éplucher au total ! Une Vipère aspic a été recensée sur l'un des parcs, amenant une modification de l'implantation des panneaux pour la contourner. Cependant, la Vipère aspic, intégralement protégée, est certainement présente ailleurs dans la zone, et les recommandations du Plan National d'Action de cette espèce n'ont pas été suivies.

RETOUR SUR LE WEEK END DU 14/15 JUIN 2025

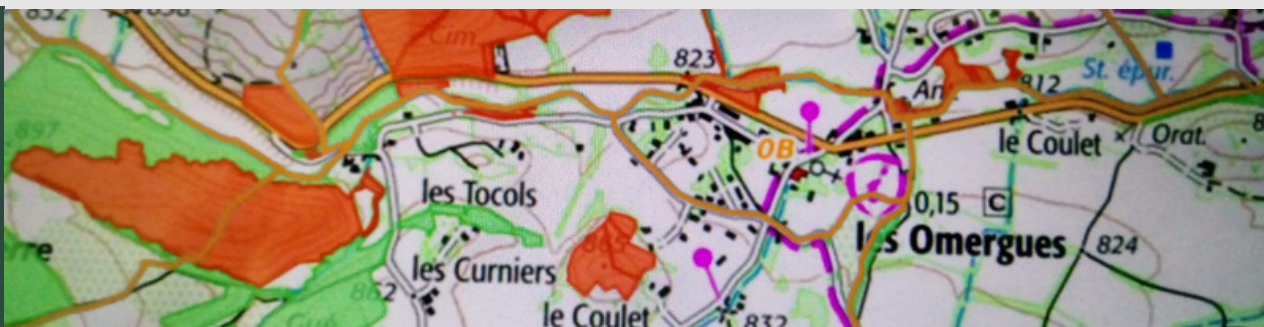
Ce week-end a permis de sensibiliser le public aux enjeux des projets photovoltaïques sur le plateau. Si nous aurions aimé voir plus d'habitant-es des Omergues, nous avons pu échanger des informations² enrichissantes. Nous regrettons la faible présence des conseillers municipaux et l'absence de la préfecture et des médias, pourtant invités. Les diaporama présentés sont disponibles sur le site de la STAJA (<https://staja.fr/?p=225>) et des enregistrements peuvent être partagés sur demande. Le dimanche, la balade naturaliste fut un succès avec une trentaine de personnes captivées par les expert-es naturalistes, suivie d'un pique-nique et d'un conte. Un grand merci à tous.les participants et organisateurs !

LA MAIRIE REJETTE LE « DOCUMENT-CADRE »

Comme toutes les mairies, celle des Omergues a été destinataire d'un « document-cadre » créé par la chambre d'agriculture pour définir les surfaces agricoles et forestières, incultes ou non exploitées depuis plus de 10 ans. Ce document permet de créer une carte qui définit des zones ouvertes à l'installation de projets photovoltaïques dit compatibles, plus couramment appelés "projets photovoltaïques au sol".

Répondant à notre sollicitation, le maire des Omergues nous indique avoir « émis un avis défavorable sur la carte établie, pour tout autre projet à part les parcs photovoltaïques au sol existants ou en projets. Seuls les panneaux photovoltaïques en toiture seront acceptés par la mairie. » Nous prenons bonne note de cet avis défavorable et, pour sa part, la STAJA continuera à demander l'abandon des 2 projets en cours.

*Extrait du
document
cadre*



ABANDON DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Un parc agrivoltaïque devait voir le jour près du hameau de St André de Villesèche, projet contre lequel les habitants de Villesèche s'étaient dès le départ opposés. La mairie par délibération n° 39/2024 s'était prononcé favorablement pour la réalisation de ce projet. Par lettre en date du 28/04/25 la société ABO Energy nous fait part de sa « décision d'arrêter le projet agrivoltaïque ». Elle explique que « Les études naturalistes ont révélé que les enjeux écologiques sur le site étaient trop importants pour permettre une mise en œuvre conforme à nos exigences en matière de préservation de la biodiversité. »

2

De son côté, de nouveau sollicité par nos soins, la mairie nous écrit le 09-05-2025 : « Concernant le projet agrivoltaïque, la commune n'ayant pas signé les conventions de servitudes en tenant compte de l'avis des administrés, la société en charge du projet a décidé d'abandonner son étude. » Quoi qu'il en soit, nous sommes satisfaits de l'abandon de ce projet.

PLU DES OMERGUES: MOBILISONS NOUS !

La 3ème réunion publique sur le PLU des Omergues n'a attiré qu'une dizaine de personnes, dont la moitié étaient des membres de la STAJA. Plusieurs erreurs persistent dans le diaporama présenté : zone humide manquante, chapelle de Saint-André de Villesèche disparue depuis longtemps, parc photovoltaïque curieusement classé comme élément culturel... Ces incohérences avaient pourtant été signalées dans les cahiers, mais nos remarques n'ont pas été prises en compte. Il est crucial de continuer à faire entendre notre voix ! Le diaporama et le compte rendu sont sur le site de la mairie: https://les-omergues.fr/la-vie-communale_fr/elaboration-d-un-p-l-u/.